

la sourceempoisonnée de l'Institut Canadien, il doit être aussi rigoureusement défendu de boire aux canaux établis pour répandre partout les eaux de cette source corrompue et pestilentielle. Or il faudrait plus que de la témérité, il faudrait encore une mauvaise foi évidente ou une ignorance impardonnable, pour oser nier qu'en effet les journaux dont nous avons si sévèrement inscrit la lecture que nous proscrivons, encore aujourd'hui eussent absolument le même esprit, les mêmes principes, les mêmes tendances, et dans l'occasion le même langage et par conséquent ne portassent avec eux le même danger, et même à raison de leur diffusion, un danger plus grand que l'Institut lui-même, dont ils sont les organes ou du moins les échos fidèles.

On conçoit d'après cela, que le *Pays de Montréal* et le *Journal de St. Hyacinthe* voient avec grand déplaisir les condamnations qui pèsent sur l'Institut Canadien. Les membres de cet Institut ont longuement délibéré, dans plusieurs séances, sur le point à prendre en ce qu'il concerne les jugements portés par l'Index et le Saint Office. Ils en sont venus à formuler cette résolution: que les membres catholiques de l'Institut Canadien, ayant appris la condamnation de l'Annuaire de 1868 de l'Institut Canadien par décret de l'autorité romaine, déclarent se soumettre purement et simplement à ce décret. Voilà tout ce qu'ils disent. Mais cela ne suffit point. L'Institut lui-même a été condamné comme école de doctrines pernicieuses. Il doit donc se soumettre comme corps à cette condamnation et agir en conséquence; sinon, les catholiques, roulant sur leurs tapis, ne peuvent plus en faire partie. Inutile de vouloir marchander, et se livrer d'affaire par des demi-mesures; c'est une soumission pleine et entière qu'il faut faire. Sir Francis illucks a pris la place de M. Rose au département des finances. D'après une dépêche de Londres, les ritualistes, le clergé, et les laïques protestants sont très-excités parce que Pie IX vient de déclarer que les protestants n'auront pas la permission de prendre part aux délibérations du prochain concile œcuménique.

Instruction sur le buttage des arbres fruitiers

La cause doit donc être locale, et au premier abord, on pourra croire que les conditions de situation et de sol aussi bien que de mon verger que de ceux voués au même sort, sont défavorables à la culture fruitière. Pourtant, l'état de vigueur des arbres les plus âgés témoigne du contraire.

Ces circonstances m'engagent à faire tout d'abord des recherches plus exactes sur le mode de plantation, observé et suivi par les arbres anciens et pour ceux d'âge mondain de mon verger. Par cet examen, il fut constaté que les premiers avaient été placés dans des trous dont l'ouverture et la profondeur étaient tout justes suffisants pour recevoir les racines des plants, tandis que ceux introduits par mon prédecesseur avaient été plantés dans des trous plus grands. De plus, pour ces derniers, on avait déposé au fond des trous les gazonnes enlevées, on n'avait ajouté de la terre bien substantielle, et sur ce lit on avait placé les jeunes arbres. En comparant ensemble les pieds les plus vieux et bien portants, et ceux plus jeunes et malades, on observe en outre que, pour les premiers, la superficie gazonnée du sol est

ordinairement horizontale, et que souvent même elle s'éleve faiblement vers la tige. Par contre, chez les arbres d'un âge plus récent, on peut remarquer que la terre s'est affaissée en forme d'enfonner depuis le bord encore reconnaissable du trou dans lequel le plant a été placé jusqu'à peu près de la tige. Que devais-je conclure de là, sinon que les vieux arbres, plantés dans des trous moins vastes et moins profonds, s'étaient maintenus dans leur position primitive, tandis que ceux plus jeunes, placés dans des trous très-spacieux et très-profonds, s'étaient affaissés en même temps que le terreau meuble et fertile sur lequel ils reposaient, et que, par suite, l'enferrement de ces arbres était devenu excessif.

Cette supposition se trouva confirmée, lorsqu'on dut procéder au déracinement d'un grand nombre d'entre eux. Il fut prouvé que les racines ne s'étaient, pour ainsi dire, pas développées depuis la transplantation effectuée six ou huit ans auparavant; mais les plus grosses, qu'on avait amputées lors de la mise en place, s'étaient tout à fait lignifiées, et tout l'enracinement principal et secondaire offrait des signes évidents de mauvaise santé. En examinant le sol, on trouva qu'il était composé, souvent jusqu'à une profondeur de 3 à 4 pieds d'un argile calcaire entremêlée d'humus et reposant en partie sur un fond imperméable de terre glaise, en partie sur du gravier ferrugineux. Ça et là cette couche était interrompue par des veines plus ou moins verticales d'argile pure qui remontait presque jusqu'à fleur de terre.

Ces faits bien constatés, tout étonnement doit cesser. Il est naturel que des arbres, enterrés à une trop grande profondeur dans un sol à fond très-humide, contractent des maladies qui prennent leur origine dans la racine, se propagent ensuite dans la tige et entraînent la mort au bout de peu d'années. Il est clair, en même temps, que les fosses qu'on creuserait à la surface d'un terrain pareil, ne pourraient être que d'une indigente utilité. Le drainage semblait ici impérieusement commandé par les circonstances, mais n'étant que le cataire de ce jardin fruitier, j'ai reculé devant une dépense trop élevée, et j'ai dû songer à d'autres moyens pour combattre le mal que j'ai signalé.

J'imaginais de recourir à la plantation en butte. Les premiers essais furent faits avec les arbres déperissants qui venaient d'être arrachés dans le verger même, qu'avec un certain nombre de sujets pris en pépinière. Je les fis mettre en place suivant le procédé adopté en forêt pour les hautes tiges. Le succès surpassa toutes mes prévisions. Car ces arbustes maladifs donnèrent des jets vigoureux, et offrirent bientôt un aspect bien plus satisfaisant, une mine bien plus avantageuse. La réussite des plants provenant de la pépinière, ne fut pas moins bonne, bien qu'ils eut greffés immédiatement après la transplantation. Cette double opération n'a eu de mauvais effets que pour quelques cerisiers dont les greffes, quoique venant très-bien au printemps, périrent en majeure partie au mois d'août suivant.

Depuis cette époque, j'ai fait, presque chaque année, planter en butte de jeunes arbres fruitiers, notamment en 1856, où j'ai planté des noyers, des pommiers, des poiriers et des pruniers dont la venue ne laisse rien à désirer. Car à partir de l'année de la mise en place jusqu'à ce jour, ils n'ont pas cessé de faire des pousses rigoureuses et ont produit un feuillage bien plus vif que celui des arbres, les mieux tenants qu'on avait planté dans des trous.

Dès cinq arbres plus âgés que j'avais fait arracher dans mon verger pour les transplanter suivant ma méthode, quatre sont encore en vie, savoir:

10. Un noyer qui, d'après ce qu'on m'a assuré, comptait 15-20 ans de plantation, au moment de l'extraction. Pendant ce long espace de temps, la végétation de cet arbre était à peu